



# COLLOQUE DROIT DE LA CONSTRUCTION

La chambre de commerce et d'industrie  
8 bd du roi René - ANGERS

**16 novembre 2018**  
**8h30 - 17h00**

Journée de formation et d'échange organisée par les Avocats d'Angers



## ASSURANCE CONSTRUCTION : SORTEZ COUVERTS !

### INTERVENANTS

#### Avocats au Barreau d'Angers

Laurent Bézie  
Romain Blanchard  
Aurélie Blin  
Jean-Baptiste Lefèvre  
Philippe Rangé

#### Avocats

#### spécialistes en droit immobilier

Nicolas Bédon  
Jean Brouin  
Christophe Buffet  
Régine Gaudré  
Patrice Hugel

#### Avocats

#### spécialistes en droit public

Christophe Buffet  
Jean-Philippe Meschin

### MODÉRATEUR

Christophe Buffet

### OPC

Céline Lerouge

### INVITÉS

Michel Klein  
Directeur des sinistres à la MAF

Geneviève Le Callennec  
Vice-Présidente du Tribunal  
de Grande Instance

■ 8h30 - Café d'accueil

■ 9h00 - Mot d'accueil du Bâtonnier Me Monika Pasquini

#### ■ INTRODUCTION

Me Nicolas Bédon - Me Laurent Bézie

#### ■ NOTIONS GÉNÉRALES COMMUNES À TOUTES LES POLICES D'ASSURANCE

Me Patrice Hugel - Me Jean-Philippe Meschin

#### ■ LA POLICE GARANTIE DÉCENNALE ET LES GARANTIES FACULTATIVES : LA PANACÉE ?

Me Régine Gaudré - Me Jean-Baptiste Lefèvre - Me Philippe Rangé - Me Jean Brouin

- *Point de vue des invités*

■ 12h30 - 14h00 - Déjeuner

#### ■ L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE : LA MAL-AIMÉE

Me Romain Blanchard - Me Aurélie Blin

#### ■ LES POLICES À LARGE COUVERTURE : POLICE TOUS RISQUES CHANTIER, POLICE UNIQUE CHANTIER, POLICE CONSTRUCTEUR NON RÉALISATEUR, L'ASSURANCE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Me Laurent Bézie - Me Philippe Rangé

#### ■ LA POLICE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE : LA GRANDE ILLUSION ?

Me Patrice Hugel - Me Jean-Philippe Meschin

#### ■ ACTUALITÉ : LA CHUTE EN CASCADE DES ASSUREURS EN LIBRE PRESTATION DE SERVICES

Me Nicolas Bédon - Me Laurent Bézie

#### ■ Revue de jurisprudence

Me Christophe Buffet

- *Intervention des invités, questions/réponses avec la salle*

■ 17h00 - Fin des travaux et conclusion du Bâtonnier

Entrée libre\* - Déjeuner sur place (32 € / pers.) - Clôture à 17h00  
Pour tout contact - Ordre des avocats d'Angers - 02 41 25 30 70

\*Pour les avocats, participation aux frais : - 2 ans au tableau : 50 € / + 2 ans au tableau : 100 € (déjeuner non compris)



# COUPON-RÉPONSE

**ASSURANCE CONSTRUCTION : SORTEZ COUVERTS !**



DA|LOZ



M .....

Profession .....

Mail .....

assistera au colloque       ne déjeunera pas

déjeunera - nombre de personne(s) : .....

Je vous envoie par courrier un chèque de ..... € libellé à l'Ordre des Avocats d'Angers

Déjeuner : 32 € par personne (réponse impérative avant le 6 novembre 2018)  
Avocats, participation aux frais : - 2 ans au tableau : 50 € / + 2 ans au tableau : 100 € (déjeuner non compris)

A renvoyer à l'Ordre des Avocats d'ANGERS  
BP 43079  
49017 ANGERS CEDEX 02  
contact@barreau-angers.org